

Une vingtaine de maires, de représentants d'associations et de syndicats se sont réunis à Pontivy pour protester contre la décision de la Banque de France de fermer sa permanence dans la ville. « *les Pontivyens sont traumatisés de voir les services publics partir les uns après les autres : le tribunal d'instance en 2009, le guichet SNCF en 2014, et maintenant la Banque de France !* » a déclaré la maire de la ville Christine Le Strat qui consentit à offrir des locaux gratuits à la Banque pour tenter de pérenniser le guichet.

Le secrétaire du Comité d'établissement de la Banque de France, Philippe Blayot qui a fait connaître son soutien à cette protestation a révélé qu'un plan de restructuration était dans les cartons, qui prévoit la fermeture des services de la banque nationale à Vannes, Saint-Brieuc, Lorient et Brest. Le Président de la Conférence des Villes et territoires de Bretagne, Pierre Méhaignerie, maire de Vitré, ancien ministre était présent à Pontivy. Sans doute se souvient-il de la loi promue par M. Giscard d'Estaing, ministre des finances dans les années 72 - 73. Elle consistait à interdire à la Banque de France de prêter de l'argent directement aux entreprises. Le principe a été ensuite édicté au niveau européen. Ceci a réduit le service de la Banque de France. Ce n'est pas une raison pour aller encore plus loin et priver les citoyens de Pontivy et d'ailleurs de ce service public auquel ils souhaitent pouvoir accéder.

Une autre manifestation pour le service public s'est déroulée dans le Morbihan, à Ploërmel. Les manifestants réclament la construction d'un lycée public dans cette ville de 10 000 habitants. Des élus ayant demandé pourquoi construire un autre lycée alors qu'il y a deux lycées privés, la maire Martine Le Guily a répondu : « *Pour le principe de laïcité et de liberté de choix des familles.* » A noter que le Conseil régional a voté en 2014 un budget de 25 millions d'euros pour la construction de l'établissement public.

Ces deux expressions récentes de l'engagement des Bretons dans la défense des services publics s'ajoutent à de nombreuses autres pour des bureaux de postes, des gares et voies de chemin de fer, des écoles, des centres EDF, des bases de travaux publics de voirie... Nous vous en avons tenus informés et nous avons affirmé notre solidarité parce

que pour nous il s'agit d'une exigence majeure pour la vie démocratique de toute la Région. Et ce qui est vrai pour la Bretagne l'est aussi pour toutes les autres régions de France.

Les services publics de proximité couvrent toute la vie. Qu'il s'agisse de la petite enfance avec les crèches ou de la maison de retraite pour les anciens. Et toujours, bien entendu, les services hospitaliers. Ils constituent un facteur décisif pour l'emploi. Les entreprises ont un besoin absolu de services publics. Et Marie-Claire Cailletaud, ingénieure, secrétaire fédérale de la CGT énergie a bien raison de dire que « *Les services publics nationaux constituent la colonne vertébrale d'une société solidaire, grâce à la cohérence entre les territoires et un accès égal pour tous, comme pour l'énergie et les transports.* » Et la maire de Lille,

Martine Aubry ne dit pas autre chose quand elle écrit : « *Nous savons qu'il n'est pas d'égalité réelle sans services publics performants.* » (Le Monde) Les Français le savent bien et le disent en plébiscitant en tête des entreprises utiles à la société : La Poste, EDF, la SNCF, la RATP.

L'Union des Sociétés Bretonnes a déjà fait entendre sa voix dans le grand concert nécessaire pour faire aboutir cette grande cause nationale. « *Stop à la destruction des services publics !* » disions-nous en août 2009 dans un appel aux élus locaux adopté par les 200 convives rassemblés à Guerlesquin lors de notre rencontre d'été. Récemment, une grande manifestation réunie à Guéret (Creuse) pour la défense des services publics a lancé un appel pour la tenue d'assises nationales au cours de l'année 2016. Nous souhaitons que les Bretons soient nombreux à y prendre part. La mise en commun d'un aussi noble projet ne doit laisser personne indifférent.



*Par Jean Le Lagadec*